



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

IMPORTANT:
Seul l'ordre du jour adopté par
résolution lors de la séance du
conseil est officiel. Soumis pour
information seulement.

CONVOCATION

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SERA TENUE AU 220 PRINCIPALE
EST, SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD.**

MARDI LE 17 JUIN 2026 À 19H00

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des états financiers 2025
4. Varia
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Yves Bernard, directeur général et greffier-trésorier,

Donné à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, ce 15 juin 2026